

Possibilités d'évolution des systèmes de pâturage pour vaches allaitantes en zone charolaise

PRÉSENTATION

LES TROUPEAUX DE VACHES ALLAITANTES NE SE SONT DÉVELOPPÉS, DU MOINS JUSQU'À UNE ÉPOQUE RÉCENTE, QUE DANS QUELQUES RÉGIONS EN FRANCE, à savoir le Massif Central et sa périphérie ouest et nord, le Centre-Ouest (Vendée et Deux-Sèvres) et le Sud-Ouest.

A l'origine de cet élevage allaitant, on trouve souvent l'évolution d'un élevage laitier confronté à des difficultés particulières de recrutement de main-d'œuvre (fabrication du fromage en estive dans le Massif Central) ou de plein emploi (d'où la production de veaux de boucherie au pis dans les petites structures du Limousin et du Sud-Ouest).

Seul l'élevage charolais apparaît dès l'origine comme nettement spécialisé dans la production de viande (encore que cette appréciation serait çà et là à nuancer). Il en résulte en tout cas que cet élevage, conduit dans un milieu naturel relativement homogène (les plaines et collines du nord du Massif Central), se présente globalement de façon bien typée et définie.

C'est la raison pour laquelle cet élevage a été retenu pour l'analyse du fonctionnement du pâturage des vaches allaitantes dans la situation présente et dans ses perspectives d'avenir.

Il nous a paru utile de situer le système de pâturage classique charolais, puis de présenter des expérimentations ayant contribué à la mise au point de systèmes de pâturage intensifiés. Compte tenu des problèmes particuliers des productions de bovins-viande, nous concluons par quelques réflexions sur les possibilités d'adoption des améliorations proposées et les difficultés rencontrées.

J. LEGENDRE
(I.T.E.B.)

LE SYSTÈME DE PATURAGE CLASSIQUE POUR L'ÉLEVAGE CHAROLAIS

La zone charolaise

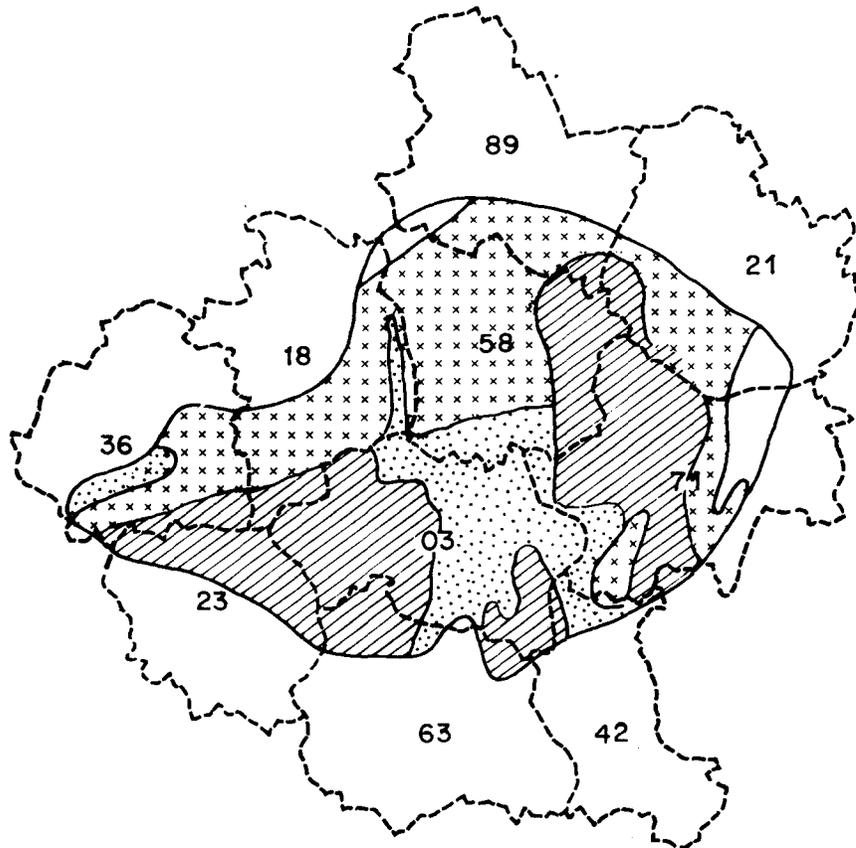
LA ZONE CHAROLAISE CONSTITUE UNE VASTE RÉGION SITUÉE AU NORD DU MASSIF CENTRAL, COUVRANT LA QUASI-TOTALITÉ DE LA NIÈVRE ET DE L'ALLIER, LA plus grande partie de la Saône-et-Loire, et s'appuyant sur la plupart des départements limitrophes des deux premiers jusqu'au sud-est de l'Indre (figure 1).

Dans cette zone sont concentrées environ 680.000 vaches charolaises, soit 65 % de l'effectif total de la race.

Au plan géologique, on peut schématiquement distinguer dans cette région trois types de terrains :

- au nord, les auréoles marno-calcaires liasiques du Bassin parisien (Auxois, Nivernais, vallée de Germigny, Boischaud sud) ;
- au sud et à l'est, les expansions granitiques ou primaires du Massif Central (Morvan, Montagne bourbonnaise, Combraille, Marche) ;
- dans les vallées et sur des régions parfois très étendues comme la Sologne bourbonnaise, les alluvions tertiaires (mio-pliocènes) accumulées par les rivières descendant du Massif Central.

FIGURE 1
CARTE GÉOLOGIQUE DE LA ZONE CHAROLAISE



- ⊠ argilo-calcaires du lias
- ▨ terrains granitiques et primaires
- ⊞ alluvions tertiaires (mio-pliocènes)

Les sols de la région ont pour caractère commun d'être à dominante tantôt calcaire, tantôt sableuse, selon la nature de la roche-mère. Ils sont d'une manière générale peu propices à la culture et fréquemment humides, d'autant plus que la pluviométrie est assez importante : elle atteint 750 à 800 mm en plaine et 900 à 1.000 mm vers 500 m d'altitude. Assez bien répartie sur l'année en moyenne selon les statistiques, cette pluviométrie est toutefois assez irrégulière en été.

Globalement, on peut résumer la situation en disant que les sols de la région ont une vocation herbagère, sont humides en hiver et au printemps mais peuvent souffrir de la sécheresse en été malgré une assez bonne capacité de rétention en eau.

Évolution historique

Pour bien comprendre la manière dont s'est élaboré le système de pâturage extensif pratiqué très largement dans la zone charolaise, il convient de se reporter à l'évolution historique qui a déterminé le type d'élevage que l'on y pratique.

Déjà tournée vers l'élevage à cause de ses sols, cette région a connu durant la deuxième moitié du XIX^e siècle un fort exode agricole et rural qui l'a vidée de 30 à 50 % de sa population. Les aléas de la culture ont incité les propriétaires à coucher en herbe les terres les plus difficiles, plutôt qu'à les laisser en friche ou en jachère. Le mode de faire-valoir, le métayage, très répandu au nord et au centre de la zone (Nièvre et Allier) poussait à la production de viande bien plus facilement contrôlable que la production laitière. Cette tendance a été renforcée par l'évolution du rapport du prix de la viande de bœuf à celui des céréales entre 1860 et 1900.

La production qui se développe est donc celle des bœufs, âgés de trente à quarante mois et vendus selon la qualité des prairies locales, soit pour l'embouche dans d'autres régions (Bocage bourbonnais, Sologne, Boischaut), soit pour le travail (Nivernais), soit directement pour la boucherie (Brionnais, Charolais).

L'éleveur charolais a cherché à minimiser son travail et à comprimer au maximum ses coûts. Cela l'a conduit à faire vêler en fin d'hiver (fin mars) pour limiter l'alimentation des vaches à la couverture, rarement totale d'ailleurs, des besoins de gestation. Nés tard, les veaux devaient être sevrés tard pour atteindre un poids suffisant, d'autant plus que dans certaines régions (de métayage) ils ne disposaient pas de la totalité du lait de la vache. En pratique, le sevrage n'intervenait qu'au moment de la rentrée à l'étable, vers le début de décembre. Comme il devait les conserver encore deux ans, l'éleveur ne s'émouvait pas outre mesure de leur manque de développement, estimant avoir largement le temps encore d'y remédier.

Au niveau de l'exploitation du pâturage, il fallait un système peu exigeant en éléments fertilisants et en travail, assurant par ailleurs de bonnes performances individuelles en troisième année, seules garanties de bonne fin de l'animal, le tout pouvant être obtenu au prix d'une certaine sous-exploitation des surfaces, dont la disponibilité ne constituait pas, somme toute, un facteur véritablement limitant. Le système qui s'est établi reposait donc sur l'exploitation de la prairie naturelle, en une seule parcelle au printemps, lorsque le morcellement n'était pas trop accentué, complétée en été par le regain d'un pré de fauche, généralement voisin et pâturé le plus souvent en commun avec la prairie initiale. La fertilisation s'est longtemps limitée à un épandage de fumier en hiver.

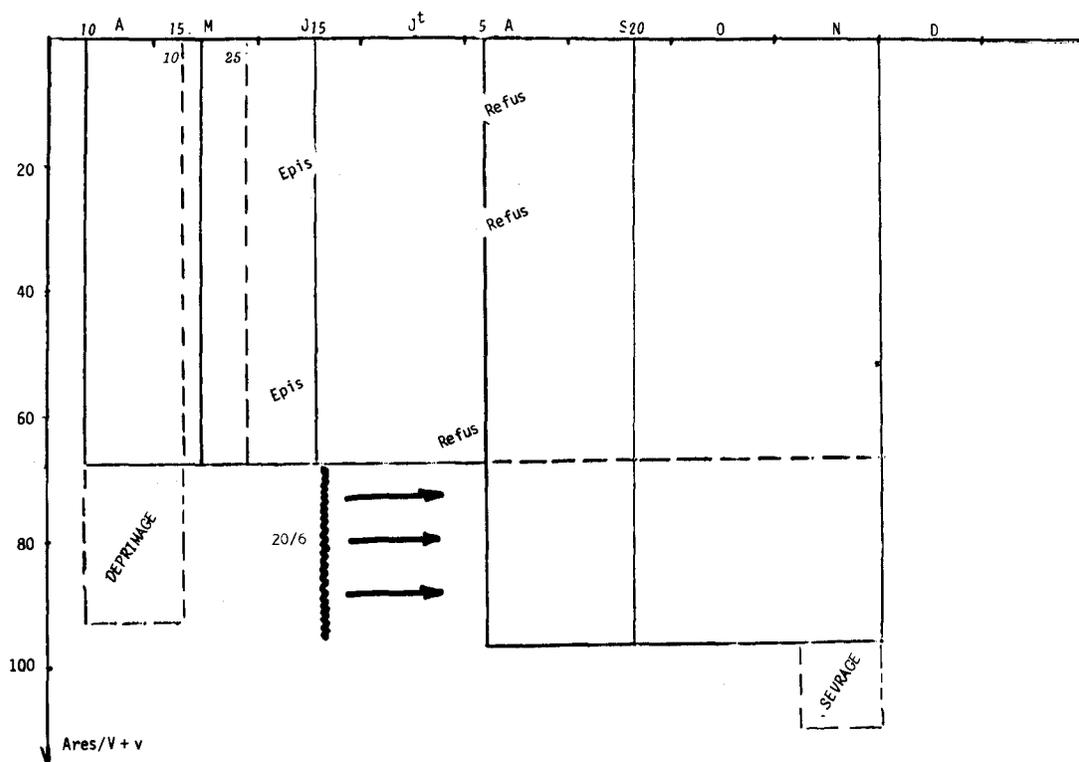
Le système de pâturage charolais

Pour décrire par le détail la pratique quotidienne du système de pâturage élaboré pour répondre à ces contraintes, il est commode d'adopter un plan en cinq points correspondant aux phases principales de l'exploitation de la prairie.

a) La mise à l'herbe

Pour réduire la durée, donc le coût de l'alimentation hivernale de ses vaches, l'éleveur charolais va mettre à l'herbe le plus tôt possible, en pratique dès que la pousse de printemps est amorcée et reverdit les pâtures, soit en moyenne vers le tout début d'avril, mais parfois dès la mi-mars.

FIGURE 2
SCHEMA D'EXPLOITATION CLASSIQUE DU PÂTURAGE EN CHAROLAIS



b) Pleine pousse de printemps

C'est classiquement la période du 15 mai au 15 juin. Toutes les vaches ont été lâchées et pâturent la totalité de la surface qui leur est allouée, après mise en défens des prés de fauche. Le pâturage est libre sans aucun *Pâturage classique*

Précoce, la mise à l'herbe est néanmoins prudente dans la mesure où elle doit être définitive ; elle a lieu sans transition. Comme l'herbe est courte et peu abondante, l'éleveur ne lâche qu'un petit nombre d'animaux à la fois (moins de dix vaches en général). Ce lâcher progressif a l'avantage de permettre l'établissement de relations vaches-veaux solides, relations qui n'ont pas pu se créer en stabulation entravée. La rareté de l'herbe a pour intérêt de réduire les risques de devoir « délaiter ». Comme le temps est généralement humide et plutôt frais, les vaches ayant vêlé les premières et allaitant donc les veaux les plus lourds et les plus résistants sont lâchées en priorité. Les lâchers se succèdent ensuite par petits groupes dans l'ordre approximatif des vêlages, avec une fréquence plus ou moins rapprochée, selon la rapidité de la pousse de l'herbe. Si cette pousse est particulièrement précoce et abondante, les vaches à vêlage tardif peuvent alors sortir en même temps que les premières vêlées et mettront bas au pâturage.

Les sols portent encore mal à cause de l'humidité de l'hiver. Aussi la mise à l'herbe a-t-elle lieu sur les parcelles les plus saines. Pour limiter les dégradations provoquées par le pied des animaux, l'éleveur joue, en plus de la fréquence des lâchers, sur l'importance et la durée du déprimage des prés de fauche, qui peut être partiel ou total en surface, rapide ou appuyé (5 à 40 jours) (figure 2).

Le chargement moyen observé au cours de cette période se situe aux environs de 1 à 1,1 couple vache + veau par hectare, allant en augmentant du début jusqu'à la fin du déprimage.

Au plan des performances individuelles, les veaux améliorent progressivement leur vitesse de croissance qui passe de 750 ou 800 g en fin d'hiver à 1.000 g/jour environ à la fin de cette période de mise à l'herbe. En ce qui concerne les vaches, on observe une accélération du transit digestif au cours des premiers jours suivant la mise à l'herbe, accélération entraînant une baisse très rapide de 5 à 7 %, soit 30 à 40 kg, du poids vif apparent. Le poids du contenu digestif se rétablit ensuite relativement rapidement, en particulier si l'herbe pousse assez vite. Dans la situation la plus favorable, la reprise de poids corporel des vaches débute assez précocement et, cumulée avec la reprise de contenu digestif, elle peut conduire à des gains de poids apparent très élevés, proches en général de 1.500 g/jour pendant les trente à quarante premiers jours, et parfois même bien supérieurs.

cloisonnement. Il s'agit pour les animaux d'une période faste, avec pléthore d'herbe, au cours de laquelle sont reconstituées les réserves corporelles mobilisées pendant les phases de sous-alimentation hivernale et durant laquelle est normalement assurée la fécondation. L'herbe est fréquemment trop abondante, ce qui offre des possibilités de choix aux animaux et autorise des performances élevées, mais entraîne aussi des refus. En effet, la maîtrise de l'épiaison est loin de figurer au premier plan des préoccupations des éleveurs et une partie seulement des ébauches d'épis a été sectionnée au début de la période. Vers le 1^{er} juin, on voit donc apparaître, dans la pâture, des plages correspondant aux zones de flore moins appétente, où les épis sont nombreux.

A ce moment, le chargement est voisin de 1,5 vache suitée/hectare, soit 65 ares par couple. La croissance des veaux est maximale, comprise selon l'abondance de l'herbe et la qualité génétique du cheptel entre 1.000 et 1.250 g/jour. La reprise de poids des vaches a atteint son allure de croisière, de l'ordre de 800 g ; la production laitière passe par son maximum, de 8 à 9 kg par jour.

c) Attente des parcelles fauchées : début de l'été

Vers le 15 juin, la pousse de l'herbe commence à fléchir. Sur les prés non déprimés, la fenaison commence. Plus tôt, elle serait rendue aléatoire par les pluies. Elle va durer jusqu'à la mi-juillet avec les dernières parcelles déprimées. Les premières repousses ne sont pas disponibles avant le début août.

Engendrée par la baisse de la pluviométrie à partir du 15 juin et les températures élevées de début juillet, la sécheresse commence à se faire durement ressentir à partir de la mi-juillet. Cette période de début d'été est donc une période difficile.

Bien que le chargement ne soit pas ou soit peu modifié (quelques ventes parfois de vaches de réforme non suitées), elle est néanmoins assez bien supportée par les animaux qui disposent en réalité de deux tampons permettant d'atténuer les effets de la raréfaction de l'herbe :

- le gain de poids diminue, il s'annule pratiquement pour les vaches, qui ont reconstitué à peu près totalement leurs réserves corporelles, mais leur production laitière ne chute pas immédiatement et demeure voisine de 6 kg/jour, ce qui évite un fléchissement trop important de la croissance des veaux (900 g/jour) ;
- les refus accumulés au cours de la période d'abondance qui a précédé constituent alors les célèbres « réserves sur pied » du Charolais et sont consommées en ce début d'été, palliant en partie le manque d'herbe.

Dans le passé, cette période était franchie encore plus facilement grâce à la vente des bœufs gras de quarante mois qui commençait vers le 1^{er} juin et libérait précocement certaines surfaces.

La croissance des veaux étant maintenant pour l'éleveur un élément prioritaire, depuis quelques années la complémentation est de plus en plus pratiquée et commence durant cette période, contribuant ainsi à protéger les animaux des insuffisances du pâturage.

d) Utilisation des repousses : fin de l'été

A partir du début août, les premières repousses sont disponibles et les vaches vont peu à peu exploiter la totalité de la surface qui leur a été consacrée en pâture et en fauche. Du fait de la date de fauche assez tardive, les repousses sont rarement très abondantes.

En année normale, l'élargissement de la surface est pourtant à peu près suffisant pour compenser les effets de la sécheresse. Il permet de réduire à un couple vache + veau par hectare le niveau de chargement. Les performances des animaux fléchissent, mais sans conséquences particulièrement défavorables. Le gain de poids des vaches est normalement de l'ordre de 100 g/jour et celui des veaux de 900 g, sans complémentation au pré, et de 100 à 200 g plus élevé dans le cas contraire. Les vaches produisent encore 5 kg de lait environ.

Néanmoins, en année peu arrosée, les repousses vont être très modestes et, dans ce cas, les animaux, vaches et veaux, doivent supporter, en réduisant encore plus leurs performances, la baisse de productivité du pâturage. Il arrive alors que les vaches perdent du poids (jusqu'à 20 kg), ne produisent que 3 à 4 kg de lait et que la croissance des veaux descende à 600-700 g/jour. Toutefois, là encore, l'éleveur n'est pas totalement démuni. Généralement, en effet, les ventes de bœufs maigres de dix-huit à trente mois ou gras de trente mois débutent vers le milieu de l'été et ces départs vont libérer des surfaces supplémentaires, facilitant ainsi l'alimentation du troupeau de vaches.

Enfin, à partir du 15 août, quelques orages peuvent apporter l'humidité nécessaire pour relancer la repousse de l'herbe. Au début de septembre, le cap difficile est donc généralement passé. Les gains de poids peuvent reprendre, assez sensiblement pour les veaux, beaucoup plus modérément pour les vaches, dont la production laitière se stabilise mais ne remonte pas.

Septembre est donc en principe un mois assez facile mais il arrive, quand les orages de la fin août ont fait défaut, qu'il soit un peu sec et que l'amélioration escomptée des performances des animaux n'intervienne pas.

e) *L'automne*

Habituellement, vers la mi-octobre, surviennent les premières gelées nocturnes qui vont freiner plus ou moins gravement la croissance de l'herbe selon le niveau des températures diurnes. Cette première période froide est généralement suivie d'un radoucissement accompagné de fortes précipitations qui détrempent le sol et les conditions de pâturage se dégradent sensiblement.

Si septembre a été suffisamment arrosé et relativement chaud, les animaux disposent encore en octobre d'une herbe assez abondante. Ensuite avec l'humidité, la valeur nutritive et l'appétence de l'herbe diminuent et les niveaux de production des animaux régressent. Certaines vaches se taris-

sent, la plupart d'entre elles ont bien du mal à maintenir leur poids corporel, le gain de poids des veaux tombe entre 500 et 700 g/jour.

La situation devient mauvaise si la repousse de septembre a été médiocre. L'humidité et le mauvais temps sont bien là, mais les animaux ne disposent pas d'assez d'herbe pour bien y résister. De là résulte le mauvais état des vaches à la rentrée à l'étable que l'on observe certaines années après une perte de poids en novembre ; les veaux ne prennent eux-mêmes à peu près rien.

Ces mauvais résultats sont toujours ultérieurement générateurs de frais supplémentaires : niveau alimentaire et frais vétérinaires plus élevés pour les vaches, incidences défavorables du parasitisme sur les veaux après sevrage. C'est pourquoi on assiste, fréquemment à cette période, à une dispersion générale du troupeau sur toutes les surfaces disponibles, les éleveurs cherchant à exploiter au maximum la moindre parcelle pour limiter les conséquences négatives de cette fin de saison difficile.

Conclusion

Le système de pâturage classiquement pratiqué en Charolais est donc certes un système extensif, mais qui cache sous sa simplicité apparente une gamme assez diversifiée de moyens permettant de parer aux variations de la pousse de l'herbe. Un inventaire de ces moyens permet de les classer en deux grands groupes :

- ceux qui se traduisent par une variation de la surface pâturée par le troupeau : déprimage, pâture des repousses de fauche, utilisation des parcelles libérées par les animaux vendus ;
- ceux qui reportent sur les animaux eux-mêmes le soin de supporter, par une baisse limitée de performances, les variations de la pousse de l'herbe (début et milieu d'été, automne).

104 Cette acceptation d'une réduction temporaire des performances, permise par la longueur du cycle de production du système charolais, consti-

tue sans doute, par rapport aux systèmes laitiers, l'une des originalités essentielles de l'exploitation du pâturage en Charolais.

L'ensemble des moyens mis en œuvre par l'éleveur fait finalement apparaître ce système comme beaucoup plus élaboré qu'on ne pourrait le croire à première vue et lui confère une cohérence expliquant sa fiabilité et sa stabilité dans le temps ainsi que son aptitude à franchir le cap d'années aussi difficiles que 1976 dès l'instant où existait un bon équilibre entre les surfaces pâturées au printemps et en été.

Un aperçu de la productivité par hectare de la prairie naturelle exploitée de cette manière est fourni par le tableau suivant, établi à la suite d'observations effectuées dans certaines exploitations du Nivernais de 1970 à 1972 :

Date de première exploitation	5 avril
Durée d'exploitation (jours)	235
Nombre de journées de pâturage (j V + v)	209
Ares/couple au printemps (mai → juillet)	65
Ares/couple en été-automne (août → octobre)	97
Matière sèche récoltée en foin (t)	1,2

Gains de poids vif/hectare (kg) :

Veaux	176
Vaches	84
Divers	31
Total	291

Cette productivité est évidemment très faible, trop faible et l'évolution des conditions économiques a logiquement suscité certaines tentatives d'amélioration basées sur l'utilisation de la fertilisation chimique. Or, il faut bien reconnaître que l'impact de ces tentatives est demeuré fort limité puisque le système charolais s'est perpétué sur une très grande échelle sans subir de modifications majeures, du moins jusqu'à une date récente. En fait, si la fertilisation phospho-potassique s'est généralisée, la fertilisation azotée, la plus efficace pourtant sur le volume de la production fourragère, ne connaît qu'un emploi fort modeste et se trouve même fréquemment réprouvée par les éleveurs. Deux raisons principales peuvent vraisemblable-

ment expliquer cette situation. Elles tiennent toutes deux au système de pâturage dans lequel a été introduite la fertilisation azotée. Tout d'abord, le système monoparcélaire pratiqué ne permet évidemment pas aux éleveurs de maîtriser et de valoriser la pousse de l'herbe. Mais en second lieu, l'accroissement du volume d'herbe disponible autorise les jeunes veaux, très sélectifs, à satisfaire au-delà des limites admissibles leur appétit pour les pousses les plus jeunes, avec pour conséquence des accidents par entérototoxicité, très mal perçus par les éleveurs.

J. LEGENDRE
(I.T.E.B.).